

COTE :
TOMASON :
AUTEUR :
TITRE :

et-41

Soleil c'est la connaissance des mondes, sur la Lune celle des étoiles, sur le pôle celle du mouvement des astres, sur l'ombilic celle de la distribution des corps. Or les commentaires traditionnels décrivent en quoi consistent ces connaissances plénières du réel et sont conformes aux enseignements des traités d'astronomie et de médecine de la science traditionnelle indienne, vérité de son époque (III, 26-29). (A. 27)

L. 35

Nous avons donc à faire en ces cas à des réalisations pédagogiques exceptionnelles non à des intuitions.

Mais le *samyama* ne produit pas seulement des notions intellectuelles.

Portant sur le pharynx (III, 30, *kanthabaga*, proprement le "puits de la gorge") il arrête la faim et la soif, il agit donc sur des sensations affectives. Il réalise aussi des conditions psychiques et des visions :

sur le "canal de la tortue" (*sharvanasana*), il assure l'immobilité (*sthirya*) de la pensée; sur la "lumière qui est dans la tête" (*marthasayotsa*) il procure la vue des *siddha*, Erres mythiques doués de pouvoirs merveilleux circulant entre le ciel et la Terre. Mais les organes en question appartiennent comme les *siddha* à une connaissance idéale et traditionnelle qui résulte de l'apprentissage des idées courantes dans le milieu intellectuel ambiant.

Le *siddha*

Le "canal de la tortue" serait dans le lotus du cœur et la tortue symbolise la stabilité. C'est encore une notion résultant d'un enseignement.

Quant à l'intuition véritable, elle est admise dans le même texte (III, 33) comme pouvant succéder au *samyama* donnant la vue des *siddha*. Elle s'appelle *pratiibha* et la tradition la définit comme connaissance non enseignée (*anaupe-desham jnanam*). Elle est subite et peut produire "tout", c'est-à-dire aussi bien la vue du passé que de l'avenir. Elle prélude au savoir total sur la pensée dans le *samyama* sur le cœur, son siège (*hrdaya oibhasamvit*, III, 34). D'autres *samyama* sont réputés donner des pouvoirs merveilleux, les *siddha*.

Tous ces phénomènes, réalisés ou escomptés, produits par les *samyama*, sont le résultat de la volonté mettant en jeu des techniques apprises pour des résultats définis.

Il est évident qu'il n'y a rien là de comparable à des ivresses provoquées par des drogues.

Il est vrai que les *Yogasutra* (IV, 1) professent que les pouvoirs merveilleux peuvent être obtenus par des drogues. Mais le sutra est celui-ci : "Les pouvoirs merveilleux viennent de naissance, par drogues, par formules, par ascèse et par *samadhi*".

-3-

Or seul le *samadhi* appartient au yoga. L'emploi des drogues (*osadhri*) d'après la tradition des commentateurs des *Yogasutra* est le fait des *asura* ou démons. Les *siddhi* obtenus par le *samyama* du yoga ne dépendent en rien de l'usage de drogues et ne peuvent pas en dépendre. Il y a des *siddha* humains qui utilisent en vue des *siddhi* tous les procédés connus ou supposés y compris la technique yogique du *samadhi*, mais lorsqu'ils n'emploient pas exclusivement cette technique ce n'est plus en *yogin* qu'ils opèrent mais en alchimistes, magiciens ou ascètes.

La nature fondamentalement psychologique du yoga, qui vise à la maîtrise de l'individualité psychique en utilisant la physiologie du corps matériel où elle est incarnée, exclut nécessairement l'usage de substances psychotropes.

Cet usage suppose précisément l'abandon de cette maîtrise pour livrer l'individualité psychique à l'action spécifique aveugle d'un toxique.

Une ivresse automatiquement produite par une substance étrangère ne serait pas une aide au yoga mais la falsification et sa perte.

Le peyotl, par exemple, fait les yeux émerveillés pendant la durée de son action et on sait que certains exercices de yoga provoquent des visions de lumière colorée. Certains peuvent penser que, s'agissant en fin de compte dans les deux cas de perceptions visuelles ^(A. 27) sans objet, on a affaire à des phénomènes de même ordre. L'un est déclenché par une action biochimique exogène, l'autre par l'action biochimique endogène de l'exercice psychosomatique du yoga. Il n'y aurait donc de différence que dans l'origine d'une excitation sensorielle déterminante de résultats comparables. Mais les conditions de production de ces résultats, elles, ne sont pas comparables.

h. 29

La recherche, d'ailleurs collective et cérémonielle du peyotl, a pour fin la vision hallucinatoire. Dans le yoga, la vision est signe d'un stade traversé au cours d'un exercice qui, certes, met en jeu l'organisme et ses réflexes, mais n'en est pas moins conduit par une conscience et une logique vers un but de connaissance définitive.

Les bouddhistes, spécialistes de la théorie de la transmigration comme conséquence des actes, enseignent que les actes instinctifs, dépourvus d'idéation (*cetana*), comme ceux du tigre tuant une proie n'entraînent pas de rétribution. Il n'en serait pas de même de l'absorption de substances enivrantes qui est interdite comme elle l'est dans le yoga, parce qu'elle serait consciente.

Une théorie récente, qui a donné lieu à de vives controverses, a voulu identifier la plante à *soma* de l'antiquité védique avec le champignon amanita-mouche utilisé à l'époque moderne par les peuples de Sibérie comme hallucinogène. La théorie, très élaborée, réfute beaucoup d'objections mais passe sous silence la description que donne le livre de médecine de Susruta d'

Soma